



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Mercredi 29 octobre 2025

**TRANSAT CAFÉ L'OR 2025**

**LEGALLAIS cinquième à La Corogne**

**Après 2 jours, 19 heures et 38 minutes de mer, Fabien Delahaye et Pierre Leboucher ont franchi en fin de matinée la ligne d'arrivée de la première étape de la Transat Café L'OR, à La Corogne. Le duo de LEGALLAIS termine cette première étape à la 5e place, 1 heure et 23 minutes seulement après le premier, SNSM Faites un don !, mené par Corentin Douguet et Axel Tréhin.**



© Romain Marie | Image In France

*« Nous sommes un peu cassés mais ça va. On n'a pas beaucoup de problèmes sur le bateau, nous avons juste un câble d'une voile d'avant à remplacer. Notre programme est de faire un coup de propre dans le bateau et de bien tout sécuriser avant le vent fort attendu demain. Certains seront encore en mer., ça va être dur pour eux. Ce stop est une bonne décision, ça permet de canaliser tout le monde. Nous sommes vraiment contents d'être arrivés car nous avons peur que le vent mollisse. Nous sommes contents de cette première étape »* expliquait Fabien à son arrivée à La Corogne.

Cette escale s'est imposée pour faire face au mauvais temps qui règne actuellement en Atlantique. La direction de course a choisi de mettre l'ensemble de la Class40 à l'abri d'une grosse dépression qui va balayer la zone dès demain. Après une première étape très engageante pour les marins comme pour les bateaux, cet arrêt à La Corogne va permettre au duo de LEGALLAIS de recharger les batteries tandis que le préparateur Henri Lechartier prendra le temps de réparer les quelques petits bobos pour bénéficier d'un bateau à 100% sur la deuxième étape.

Cette 5e place vient récompenser la bonne stratégie déroulée par Fabien et Pierre depuis le départ du Havre. Constamment au contact des premiers depuis le coup d'envoi, le duo de la Legallais Team Voile a démontré toutes ses capacités malgré des conditions de navigations parfois extrêmes. La suite sera tout aussi exigeante même si la direction de course devrait renvoyer la flotte uniquement dans des conditions plus maniables. Une petite fenêtre météo se dessine pour samedi matin mais pour l'heure, rien n'a encore été confirmé de manière officielle pour recaler la date de départ. « Tout reste à faire sur la deuxième » annonce Fabien.



## | À PROPOS DE LEGALLAIS

Créée en 1889, la quincaillerie de la rue de Vaucelles à Caen a bien grandi depuis. Fleuron de l'économie normande, LEGALLAIS, entreprise du Groupe Grand Comptoir, emploie 1 500 salariés en France, dont 800 commerciaux et 300 logisticiens, et génère un chiffre d'affaires de 425 millions d'euros estimé en 2024. Pour répondre aux exigences de chaque métier, l'entreprise a construit son offre autour de 9 univers produits, regroupant plus de 60 000 références et plus de 700 marques : quincaillerie de bâtiment, quincaillerie d'agencement et

d'ameublement, plomberie, génie climatique, électricité, consommables, outillage, matériels & équipements et EPI (Equipement de Protection Individuelle). Chaque jour, ce sont plus de 15 000 colis qui sont expédiés depuis sa plateforme logistique de 45 000 m<sup>2</sup> implantée à Saint-André sur Orne.

Entreprise engagée dans une démarche de développement durable, LEGALLAIS est labellisée "Engagé RSE - AFAQ 26000" démontrant son implication éco-responsable. LEGALLAIS est reconnue "entreprise où il fait bon travailler" par l'organisme Great Place To Work.